

Dirigé par Jeunesse V.P.J.
→ SDB pour l'ass.

COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE LE 5/2/87
ENTRE LE SECRETAIRE GENERAL DU MIJEU COOP ET
LES CHEFS DE SERVICE DE LA DIRECTION PLANIFICATION

- Participaient à la réunion:
1. MUGEMA Romuald, Secrétaire Général et Président la réunion;
 2. KAYOBOKE Ferdinand, Directeur de la Planification;
 3. COULIDIATY Christian, V.N.U.;
 4. KALISA Emmanuel;
 5. KABERA Guy;
 6. NSANZABAGANWA François;
 7. MAGORWA Wellars;
 8. RUTAMBUKA Claudien;
 9. KAYINAMURA Grégoire.

Pour faire débiter la réunion, le Secrétaire Général a commencé par remercier le personnel de la Direction Planification pour le travail important effectué au cours de l'année écoulée. Il a rappelé que la Direction Planification est l'ossature du département et doit penser aux besoins de tout le Ministère. Le Président de la réunion a rappelé aux participants que le travail confié à la Direction Planification est essentiellement un travail de conception auquel s'ajoute un autre pas moins important, celui de l'exploitation des nombreux documents émanant d'autres départements et d'autres services du Ministère.

Il a continué en rappelant que les services du Secrétariat Général doivent donner un bon exemple aux autres agents du Ministère. Le Secrétaire Général doit être tenu informé de tous les dossiers en élaboration à la Direction Planification étant donné qu'il s'agit d'un service directement rattaché à lui. Les propositions pour l'amélioration du climat de travail en général et le traitement de certains dossiers spécifiques sont donc les bienvenues.

Mais tout n'est pas rose à la Direction Planification, devait faire remarquer le Secrétaire Général. Les considérations suivantes devraient nous aider à améliorer notre rendement:

- Chacun doit se montrer plus zélé et plus attelé à son travail;
- Faire un effort pour éviter des retards au service;
- Il faut être disponible pour traiter les dossiers;
- Il faut de l'ordre dans le traitement des dossiers afin de ne pas retarder ceux qui revêtent un caractère d'urgence.

.../...

ORDRE DU JOUR:

L'ordre du jour comportait 3 principaux points:

1. Examen des attributions de la Direction Planification
2. Identification des projets à mener
3. Etablir les priorités
4. Répartir les tâches.

Aberdant le premier point de l'ordre du jour le Président de la réunion a informé l'assistance que l'examen de l'organigramme s'avère nécessaire pour éviter certains chauvechements qui peuvent paralyser les services.

Attributions des différents services de la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets:

1. Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets

- Participation à l'élaboration des programmes de formation et de perfectionnement du personnel.
 - Sur ce sujet il est à préciser que le perfectionnement du personnel doit être organisé par la gestion du personnel en collaboration avec la Direction Planification et les services compétents des différentes Direction Générales du Département étant entendu que l'élaboration des programmes incombe à ces derniers.
 - On déplore que l'organisation des stages se fait sans même informer la Direction Planification.
- Etude, programmation et inspection des projets intéressant le Département;
- Planification et Centralisation des investissements dans les domaines de la Jeunesse, des Sports et du Développement Coopératif.

Le problème réside ici au fait que certains investissements dans les domaines Jeunes, Sports et Mouvement Coopératif échappent à la Direction Planification qui devrait inciter les services qui élaborent les budgets à prévoir les formations ou contacter les bailleurs de fonds intéressés à nous aider à organiser les recyclages.

- Elaboration des rapports annuels:

La Dirplan est responsable de l'élaboration des rapports annuels. Elle prendra donc ses dispositions pour inciter les Directions Générales à fournir les renseignements requis au plus tôt. Dans son élaboration il faut tenir compte de la programmation indicative élaborée au début de l'année pour distinguer ce qui a été fait de ce qui n'a pas pu l'être pour diverses raisons à expliquer. Il est proposé qu'après la quinzaine des projets, les différentes Direction Générales fournissent les renseignements sur l'exécution de la programmation à mi-parcours.

On fait remarquer que le Bureau Evaluation y a sa part de responsabilités étant donné qu'il ne suit pas de près l'exécution des programmes arrêtés.

.../...

- Elaboration d'avis, communications et commentaires diffusés à l'intention du public.

Sur ce point les participants font observer que la Direction Planification devrait superviser la production des chroniques radio diffusées car elles sont destinées au grand public.

- Evaluation de l'accomplissement des mission assignées au Département. Dans cette évaluation, le Bureau Evaluation et Contrôle jouera un rôle de premier plan dans le suivi de l'exécution des décisions des hautes autorités du Ministère ou prises lors des réunions de service.

2. Division Planification

- Etude des plans et projets concernant la jeunesse, les sports et le Mouvement Coopératif;
- Programmation des projets à exécuter;
- - Gestion de l'aide extérieur.

Les attributions de la Division Planification sont claires mais il faudra associer les services techniques concernés à l'élaboration et à l'exécution des projets de leur ressort.

2.1. BUREAU: ENQUETES ET STATISTIQUES

- Enquêtes et Statistiques ayant trait à la jeunesse, aux sports et aux Coopératives;
- Constitution et gestion d'une documentation y relative;
- Publication et diffusion des résultats des enquêtes.

Pour la bonne marche de ce service plusieurs propositions ont été émises:

- - Ce service devra contacter les services d'autres départements (p.ex. le MINEPRISEC) pour examiner la procédure qu'ils utilisent pour recueillir les renseignements;
- Il faut sensibiliser nos services extérieurs sur ce que nous attendons d'eux. Ceci peut être fait au cours de séminaires organisés à leur intention.
- Il faut identifier les types de données à demander à ces services étant entendu qu'il faut privilégier l'aspect production par rapport à la formation.
- A côté de l'identification des données à demander, le Bureau Enquêtes et Statistiques devrait mettre au point une technique de cueillette des données qu'il faudrait apprendre à nos représentants.
- Les agents de ce service devraient se rendre sur le terrain pour vérifier la pertinence des données fournies en compagnie des services directement concernés.
- Pour les enquêtes le problème se pose autrement car il s'agit de trouver des moyens nécessaires pour leur exécution qui nécessite des déplacements sur le terrain.

En conclusion, il est demandé au Bureau Enquêtes et Statistiques de:

- Identifier les types de données dont le Ministère a besoin et les moyens de les recueillir;
- Identifier le type d'enquêtes qu'il faudrait mener.

2.2. BUREAU: JEUNESSE ET COOPERATIVES

- Etude des Projets spécifiques concernant la Jeunesse et le Mouvement Coopératif;
- Exploitation des rapports d'inspection et évaluation des activités des jeunes et des sociétés coopératives.

2.3. BUREAU: SPORTS

- Etude des Projets spécifiques concernant les Sports et les Loisirs;
- Exploitation des rapports d'inspection et évaluation des activités sportives dans le pays.

3. DIVISION: INSPECTION ET EVALUATION

- Inspection et évaluation des encadreurs de la jeunesse, des coopératives et des Sports;
- Inspection et contrôle des Centres des Jeunes;
- Suivi des réalisations socio-économiques des groupements de jeunes et des Coopératives;
- Inspection des activités sportives;
- Suivi de l'exécution des projets.

Il a été précisé que c'est ce service qui doit informer les responsables de l'exécution des décisions prises lors des réunions. C'est à ce service qu'il incombe d'informer le Ministre de l'état de réalisation des différents programmes prévus. Ce service doit donc exploiter les rapports des réunions et rappeler éventuellement aux concernés les délais imposés pour l'exécution d'un travail donné. Ce service doit également s'assurer que les agents des Centres font ce qu'ils doivent faire mais l'organisation journalière de ces Centres doit être supervisée par la Direction Générale de la Jeunesse.

3.1. BUREAU: EVALUATION ET CONTROLE

- Contrôle de l'exécution des projets;
- Evaluation des réalisations;
- Reddition des comptes des Coopératives;
- Contrôle de gestion des Centres et groupements de jeunes.

Ce Bureau doit évaluer les activités réalisées dans tous les secteurs intéressant le Département. Les visites de contrôle doivent être ponctuelles sans que les responsables concernés soient lésés.

3.2. BUREAU: LEGISLATION ET CONTENTIEUX

- Elaboration des Projets de lois et règlement;
- Assistance juridique aux coopératives, aux mutualités, aux fédérations et associations des jeunes;
- Participation à la liquidation des coopératives et des mutualités;
- Avis juridiques sur demande.

Ce service revêt une importance capitale pour le département puisqu'il doit s'occuper du personnel, des coopératives, des litiges dans les sports, dans la gestion des Centres, etc....

4. SERVICE DES CONSTRUCTIONS

Ce service n'est pas sur l'organigramme mais sa mission essentielle est de nous aider à mettre sur pied les infrastructures nécessaires compte tenu des coûts et du budget disponible, on le proposera dans l'organigramme prochainement. Le Volontaire des Nations Unies mis à notre disposition par le PNUD devra nous aider à installer ce service, le faire fonctionner et nous mettre en rapport avec ses relations pour la recherche des financements.

Après avoir passé en revue les attributions dévolues à chaque service, la réunion a émis le souhait de voir la Direction Planification bénéficier d'un autre véhicule pour un meilleur accomplissement de sa tâche. Il est même proposé que ce véhicule puisse être acheté sur le budget BAD.

Après cette première partie de l'ordre du jour la réunion s'est poursuivie par l'examen du programme d'activités de la Direction Planification pour l'année 67 tel que proposé sur le document de travail préparé à cet effet. En abordant l'examen de ce programme le Président de la réunion a fait observer qu'on propose beaucoup d'actions à mener sans être sûr qu'elles pourront toutes être réalisées. Il a alors proposé qu'on établisse des priorités dans la programmation.

A. DIVISION PLANIFICATION

Les dossiers prioritaires pour la Division Planification sont les suivants:

1. Inventaire des activités productrices en faveur des jeunes. Les Phases d'exécution de cette grande opération nationale sont à établir (contacts à mener, journée de réflexion,...) Il faut d'urgence évaluer les besoins pour pouvoir faire des achats dès maintenant. De plus il faut que les personnes s'occupant de l'inventaire soient connues pour les libérer en cas de besoin.
2. Stratégies sectorielles; le Ministre a donné des instructions précises pour la rédaction du document. Il faut donc hâter la finalisation.

.../...

3. Planification de la production des CFJ. Cette planification doit viser l'auto-financement des Centres. On pourra se reporter utilement au document élaboré par Monsieur Jacques KRIS.
4. Réfection et extension du Centre de KAVUMU qui servira de Centre de Formation des Instructeurs.
 - Réfection des Centres de MAYANGE, SHYOGWE et MUKINGO.

Les autres activités programmées sont:

5. Elaboration des dossiers pour les différentes commissions mixtes: il faut toujours envoyer des dossiers dans les commissions mixtes. Il est demandé à la Division Planification de faire un relevé des dossiers envoyés chez les différents bailleurs de fonds. Ceci permet de ne pas envoyer plusieurs fois un même dossier chez un bailleur de fonds qui l'aurait rejeté de part la nature des activités prévues et qui ne rentreraient pas dans son domaine d'intervention.
6. Actualisation des statistiques relatives à l'encadrement de la jeunesse (inventaire des GSE, Mouvements de Jeunes, CFJ).
7. Dossiers à finaliser :
 - Chantier de l'Ouest: il faut planifier ce qu'on peut faire même sur le budget ordinaire. Quelques infrastructures sont déjà prêtes. On estime que pour le 1er trimestre, le Centre sera prêt pour l'occupation.
 - CEFMIVA : le démarrage de ce projet a été depuis longtemps retardé pour plusieurs raisons. Ce projet devrait démarrer dans les meilleurs délais ou cesser.
8. Elaboration des plans de construction du stade de Kibuye. Le technicien confirme que ces plans seront disponibles dans quelques jours.
9. Poursuite des travaux de constructions du Chantier de l'Ouest.
10. Démarrage des constructions du CEFMIVA.

B. DIVISION INSPECTION ET EVALUATION.

Pour cette division, les priorités sont les suivantes:

1. Inventaire du patrimoine et contrôle de gestion des CFJ. Les missions relatives à cette activité pourraient être utilement combinée avec les déplacements pour la planification de la production dans les CFJ.
2. Poursuite de la liquidation des Coopératives en collaboration avec les services du Mouvement Coopératif. Il faut hâter l'agrément des coopératives qui remplissent les conditions.

3. Assistance juridique aux coopératives

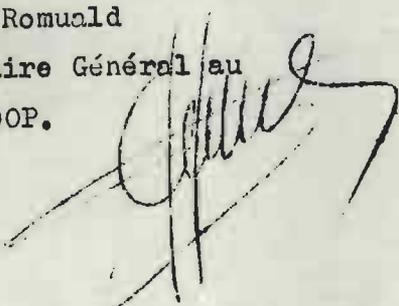
Les autres activités programmées dans la Division Inspection et Evaluation sont :

4. Contrôle des comptes et des magasins du Ministère
5. Restructuration du Centre de KAVUMU
6. Suivi et évaluation des Projets.

En clôturant la réunion, le Président fait remarquer qu'il faut coordonner les missions pour l'intérêt du service. Il rappelle également que dans l'implantation des centres, il faut suivre les priorités qui sont celles fixées par le Ministre.

Le Président de la réunion

MUGEMA Romuald
Secrétaire Général au
MIJBUCCOOP.



Le Rapporteur

MAGORWA Wellars.

